



Secretariat BAT <secretariat@bienatoib.be>

Fwd: Fwd: Fwd: Re: Suivi de dossier - CPA/IDE/221587/EPA -

Stephanie Moreau <smo@bienatoib.be>
À : Secretariat BAT <secretariat@bienatoib.be>

14 avril 2026 à 14:33

**Stéphanie MOREAU**

Agent immobilier agréé - IPI: 509.270
Rue Vaudaigle, 3G - B-5300 Groyne (Andenne)

☎ +32 (0)498 65 17 15

✉ smo@bienatoib.be

🌐 www.bienatoib.be

📘 facebook.com/bienatoib-immo

Archipro Immo srl - TVA BE 0777356515

Les données personnelles que nous traitons sont celles que vous nous communiquez volontairement, que ce soit par téléphone, par courriel ou via une passerelle électronique... et sont uniquement destinées à répondre à vos sollicitations. Dans l'éventualité où vous ne reviendrez pas vers nous, les informations transmises ne seront pas utilisées ultérieurement. A l'issue de la mission ces informations sont susceptibles d'être communiquées au propriétaire du bien conformément à l'article 2.7° de l'AR du 12.01.2007 et mais seront pas conservées par l'agent immobilier au-delà de sa mission. Toutes les informations utiles sur le droit d'accès, de rectification, d'effacement, de regard, de correction, de portabilité & de modification des données personnelles confiées peuvent être consultées à l'adresse suivante : <http://www.bienatoib.be> ou obtenues sur simple demande en format papier.

----- Forwarded message -----

De :
Date: mar. 14 avr. 2026 à 14:17
Subject: Fwd: Suivi de dossier - CPA/IDE.
To: "Stephanie Moreau" <smo@bienatoib.be>

Sur base de ce mail, je lui avais téléphoné et elle m'avait confirmé également par téléphone la prise en charge de la réparation de la canalisation et fissure du mur.

Elle m'avait aussi confirmé que je pouvais demandé à l'ingénieur de venir et que la facture de l'ingénieur serait aussi prise en charge par BELFIUS. (juste avancer le prix et remboursement sera fait par l'assurance lorsque j'aurai envoyé la facture ainsi que le devis de NK CONSTRUCTION)

----- Message d'origine -----

De: expert@elex-belux.expert

A:

Envoyé: dimanche, mars 29 2026, 21:32

Objet: Suivi de dossier - CPA/IDE/221587/EPA -



Concerne : Sinistre du 15/03/2026

Nos références : CPA/IDE/221587/EPA (à rappeler lors de toute correspondance)
Nom de l'assuré :
Expert en charge du dossier : PAQUAY Caroline

Envoyé le : 29/03/2026 à 21:32

Envoyé à :

Objet : **Suivi de dossier**

Contenu : Monsieur
Bonjour,

Nous revenons vers vous concernant le dossier susmentionné.

Nous avons pris connaissance du rapport de détection et sur base des éléments donnés en conclusion, pourriez-vous nous transmettre un devis pour la réparation de la fissure du mur de soutènement ainsi qu'un devis pour la réparation de la canalisation en grès d'eau de pluie ?

Nous vous informons que si vous souhaitez ouvrir et faire réparer la seconde partie de canalisation qui part de la chambre de visite, et qui file parallèlement à la façade arrière du bâtiment, cela fera certainement partie d'un second sinistre, il y aura donc très certainement une seconde franchise à prévoir, étant donné que ce sont deux causes distinctes.

Nous transmettons le rapport à la compagnie ainsi que la facture et restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires.